

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 23/06/2016 - 12:05

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Aubervilliers

Correspondant : M. Eric DALED, Directeur des Achats et de la Commande Publique, 2 rue de la Commune de Paris, 93300 Aubervilliers, tél. : 01 48 39 52 51, télécopieur : 01 48 39 51 85, courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, adresse internet : <http://www.aubervilliers.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://avis.maximilien.fr>

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la co-construction du projet urbain dans le cadre du Nouveau Projet National de Renouvellement Urbain sur le quartier Emile Dubois - Maladrerie

Catégorie de services : 27

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 71336000

Lieu d'exécution et de livraison : Terrotoire d'Aubervilliers (quartie Emile Dubois - Maladrerie), 93300 Aubervilliers

Code NUTS : FR106

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent marché s'inscrit dans le cadre du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU), porté par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine.

Le quartier Emile Dubois/Maladrerie situé à Aubervilliers fait partie de la liste des 200 quartiers retenus pour le Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (NPNRU) annoncé par le gouvernement en décembre 2014. Le règlement de l'ANRU prévoit qu'une démarche de co-construction soit mise en place dans chaque quartier bénéficiant d'un NPNRU intégrant ainsi les habitants dans le processus de définition du protocole de préfiguration.

Dans ce cadre la ville d'Aubervilliers, l'OPH d'Aubervilliers et l'établissement public territorial Plaine Commune souhaitent mettre en place une démarche ambitieuse de co-construction visant à impliquer les habitants du quartier dans l'ensemble des phases d'élaboration du NPNRU.

Afin de répondre à l'objectif d'intégrer une démarche de co-construction dès le lancement des études stipulé par la loi de programmation pour la ville et la cohésion sociale du 21 février 2014 et le règlement financier de l'ANRU du 16 juillet 2015, une ligne d'étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur la co-construction a été inscrite au protocole de préfiguration par Plaine Commune, la Ville et l'OPH d'Aubervilliers.

- Valeur estimée (HT) : 67000 euros (Euros)

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 16 mois à compter de la notification du marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le marché est financé, pour partie, sur les fonds publics (ressources budgétaires propres) des membres du groupement et, pour partie, par une subvention de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine.

Le mode de règlement est le mandat administratif suivi d'un virement bancaire, conformément aux règles de la comptabilité publique. Les délais de paiement sont ceux fixés par le décret n° 2013-269 du 29 mars 2013.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés :

- Les candidats devront également fournir en annexe au DC2 :
 - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels pour chacune des trois dernières années ;
 - Une déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le prestataire dispose pour l'exécution du marché ;
 - Une liste des principales références de prestations équivalentes exécutées par l'entreprise au cours des trois dernières années, indiquant notamment le montant, la date, le destinataire public ou privé et le(s) nom(s) de(s) interlocuteur(s) à contacter.

Commentaire sur les justifications : Pour les candidats ayant déjà soumissionné à un marché public de la ville, cf article 4.1.2 du Règlement de la Consultation (RC).

Nombre de candidats :

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le

nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- La valeur technique, au vu du mémoire technique défini à l'article 4.2 du RC (60 %)
- Le prix, au vu de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (40 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 29 juillet 2016 à 16 h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DCDL 01-16

Renseignements complémentaires : Un groupement de commandes pour la passation d'un marché public ayant pour objet une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la co-construction du projet urbain dans le cadre du Nouveau Projet National de Renouveau Urbain (NPNRU) sur le quartier Emile Dubois - Maladrerie a été constitué sur le fondement de l'article 28 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Les membres constitutifs du groupement sont:

- la Ville d'Aubervilliers
- l'Etablissement Public Territorial Plaine Commune
- l'Office Public de l'Habitat d'Aubervilliers

Le coordonnateur de ce groupement de commandes est la Ville d'Aubervilliers, représentée par sa Maire.

Les offres doivent contenir les éléments suivants (cf détail à l'article 4.2 du RC) :

- L'Acte d'Engagement (A.E.), dûment complété, tamponné, daté et signé, sans aucune modification ni réserve ;
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F), annexe à l'AE, dûment complétée, tamponnée et datée ;
- Une note méthodologique de 5 à 10 pages maximum. Et en complément (hors des 5 à 10 pages) : la composition, l'expérience en lien avec le sujet et l'organisation de l'équipe affectée à la mission.
- Un RIB.

L'absence ou l'incomplétude d'une des pièces mentionnées ci-dessus aurait pour effet de rendre l'offre irrégulière, en application de l'article 59.I du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, pris sur le fondement de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 juin 2016

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Mme LERIGOLEUR , Ville d'Aubervilliers Direction des Achats et de la Commande Publique, 72 rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers cedex, tél. : 06 23 12 93 50, courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, adresse internet : <http://avis.maximilien.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : M. DALED ou SCHUBERT , Ville d'Aubervilliers Direction des Achats et de la Commande Publique, 72 rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers cedex, tél. : 01 48 39 52 51, courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, adresse internet : <http://avis.maximilien.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Mme La Maire , Ville d'Aubervilliers Direction des Achats et de la Commande Publique, 72 rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers, tél. : 01 48 39 52 51, courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, adresse internet : <http://avis.maximilien.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Mme La Maire , Ville d'Aubervilliers Direction des Achats et de la Commande Publique, 72 rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers cedex, adresse internet : <http://avis.maximilien.fr>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les offres seront présentées, au choix du candidat :
- soit par voie électronique,

- soit sous pli cacheté.
Cf détail à l'article V du RC.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine Puig, 93100 Montreuil, tél. : 01 49 20 20 00, télécopieur : 01 49 20 20 98, courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Montreuil, 7 rue Catherine Puig, 93100 Montreuil, tél. : 01 49 20 20 00, télécopieur : 01 49 20 20 98, courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **2999616**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Le Moniteur (Hebdomadaire Presse) Publication intégrale

Rubrique : Etudes, maîtrises d'oeuvre, contrôle

Département : 93 - Seine-Saint-Denis

Rappel 1: 75 - Paris

Rappel 2: 92 - Hauts-de-Seine

Rappel 3: 94 - Val-de-Marne

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Ville d'Aubervilliers

Direction des Finances A RENSEIGNER 2 rue de la Commune de Paris

93308 - Aubervilliers cedex

Adresse d'expédition :

Ville d'Aubervilliers

Direction des Finances 2 rue de la Commune de Paris

93308 - Aubervilliers cedex